

16 juin 2016

Les États membres vident de sa substance le règlement européen sur les « minerais de conflits »

L'accord entériné hier par l'Union européenne n'apportera pas de progrès significatif pour les populations affectées par les conflits

L'Union européenne est parvenue à un accord hier soir, le 15 juin 2016, sur le règlement dit des « minerais de conflits ». Malheureusement, celui-ci est trop peu ambitieux pour espérer une évolution notable sur le terrain. L'UE déçoit en ne se montrant pas à la hauteur de ce qu'elle avait pourtant annoncé en proposant cette législation, à savoir « rompre les liens entre le commerce des minerais et les conflits ».

Attitude irresponsable

Le parlement européen avait pourtant voté le 20 mai 2015 un texte demandant l'adoption d'un règlement robuste, en accord total avec les standards internationaux prônés par l'OCDE. Il restait à conclure l'accord, dans une négociation qui était en cours depuis février entre le Parlement, le Conseil et la Commission Européenne.

« Mais les négociateurs du parlement européen se sont retrouvés face à des États membres peu enclins à adopter quelque législation obligeant toutes les entreprises à vérifier que leurs fournisseurs ne contribuent pas à des conflits sanglants. Pourtant, le Parlement a proposé plusieurs compromis, qui ont été à chaque fois balayés. C'est une attitude irresponsable qui montre le peu d'intérêt portés aux nombreuses victimes de ces exactions, comme c'est le cas à l'Est de la RD.Congo », s'indigne Arnaud Gorgemans, Président de la Commission Justice et Paix

Certes, une obligation a été introduite pour certains acteurs, comme les fonderies, raffineries et autres entreprises important de minerais bruts, mais ils ne représentent qu'une partie infirme du marché. La majorité des importations de l'UE sont constituées de minerais déjà transformés et assemblés dans des usines en Asie. Ces entreprises ne seront pas soumises à l'obligation et pourront volontairement choisir d'y adhérer.

Manque de courage face aux lobbies

Justice et Paix est une ONG d'éducation au développement active en Belgique depuis 1978. Elle valorise les droits humains et la justice en tant que facteurs de paix et de développement durable. Sur base de son analyse des conflits et des enjeux internationaux, elle sensibilise les décideurs politiques et les citoyens et les encourage à devenir des acteurs de paix et de justice.

« Il existe déjà des standards internationaux, comme le guide de l'OCDE, qui propose aux entreprises de s'engager dans ce processus de transparence. Pourtant, force est de constater que ces principes ne sont que fort peu suivis... », déplore Santiago Fischer, chargé de plaider à Justice et Paix. Et d'ajouter « Demander l'obligation pour toute la chaîne d'approvisionnement des minerais n'est pas une question idéologique, mais plutôt d'efficacité ».

L'UE constitue un vaste marché de plus de 500 millions de consommateurs. Elle rate ainsi une occasion unique de défendre les droits humains. Les États membres ont manqué de courage, et ont cédé aux lobbies des entreprises. Notre continent ne peut pas se targuer de défendre les droits humains à travers le monde si elle ne se donne pas les moyens de le faire.

Contact :

Santiago Fischer

0478/79 32 94

santiago.fischer@justicepaix.be

Contexte

Près de 30 minerais entrent dans la fabrication de nos téléphones portables, c'est dire l'importance de ces éléments dans la fabrication de ces bijoux de technologie présents quotidiennement à nos côtés. Or, leur extraction se fait bien souvent dans des conditions désastreuses pour la sécurité des populations.

En République Démocratique du Congo, des groupes armés illégaux n'hésitent pas à taxer les creuseurs artisanaux pour financer leurs exactions qui ont déjà causé plus de 5 millions de morts en 20 ans de conflits. Viols, mutilations et déplacements forcés sont le lot des Congolais qui en viennent à regretter d'avoir la « chance » de posséder un sous-sol riche en minerais, parmi lesquels le tantale, l'étain, l'or et le tungstène. Ces « minerais du sang » font l'objet de nombreuses campagnes de sensibilisation de la part de la société civile internationale, qui visent à rendre le marché plus transparent. C'est grâce à cette pression que l'Union européenne étudie un projet de règlement visant à demander aux entreprises européennes de s'approvisionner de manière responsable, lorsque les minerais sont issus de zones de conflits.

Justice et Paix est une ONG d'éducation au développement active en Belgique depuis 1978. Elle valorise les droits humains et la justice en tant que facteurs de paix et de développement durable. Sur base de son analyse des conflits et des enjeux internationaux, elle sensibilise les décideurs politiques et les citoyens et les encourage à devenir des acteurs de paix et de justice.